



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Points-clés du conseil spécialisé pour la filière céréalière du 10 mai 2017

Le conseil spécialisé de FranceAgriMer pour la filière céréalière s'est réuni le 10 mai 2017 sous la présidence de Rémi Haquin. Retour sur les points forts abordés lors de cette réunion.

### Campagne commerciale française 2016/17 : fenêtres de tir potentielles pour le blé français en fin de campagne vers l'Algérie et l'Afrique subsaharienne

Les prévisions de ventes de blé vers nos voisins européens sont ajustées à près de 5,8 millions de tonnes (+ 30 000 tonnes par rapport au mois dernier) et les prévisions d'exportations vers pays tiers portées à 5,2 Mt (+ 200 000 tonnes), avec des objectifs de ventes vers l'Algérie et l'Afrique subsaharienne revus à la hausse, dans un contexte de prix compétitifs pour l'origine française et de tarissement de la concurrence en fin de campagne. Si cette hypothèse se vérifie, le stock de fin de campagne pourrait ainsi s'alléger à 2,4 Mt (- 0,2 Mt par rapport au mois dernier), en deçà de la moyenne quinquennale (2,7 Mt). Sur les dix premiers mois de la campagne, la France aurait exporté 4,2 Mt de blé, soit 60 % de moins que la campagne précédente, du fait, notamment, de la faible récolte engrangée en 2016.

Les prévisions de ventes **d'orges** vers l'Union européenne sont ajustées à la hausse à près de 2,8 Mt (+ 70 000 tonnes par rapport au mois dernier), celles de **maïs** sont révisées à moins de 4,3 Mt (- 95 000 tonnes). Les prévisions d'exportations d'orges vers pays tiers sont maintenues à 2,4 Mt au vu des flux soutenus constatés vers l'Arabie saoudite. Reste que les embarquements d'orges effectués à ce jour, sont en repli de 50 % par rapport à l'an dernier.

### Focus sur le marché du blé dur

Avec une production de 1,6 Mt de blé dur en 2016, la France se classe à la huitième place des producteurs mondiaux, loin derrière le Canada, l'Italie et la Turquie. Ce classement ne devrait guère évoluer en 2017, selon les prévisions du Conseil International des Céréales, qui table toutefois sur de meilleures récoltes dans les pays importateurs (Maghreb et Turquie). Au total, le CIC prévoit une production mondiale de blé dur de 39 Mt en 2017, contre 40 Mt en 2016, avec une diminution des surfaces mondiales (- 20 % au Canada, - 14 % aux États-Unis, - 6 % dans l'Union européenne). Le Canada devrait néanmoins rester le premier exportateur mondial, loin devant le Mexique et l'Union européenne. Les échanges mondiaux devraient continuer de se replier et les stocks mondiaux rester élevés. En France, les semis de blé dur sont attendus en repli de 2,5 % à 377 000 hectares, après une nette progression entre 2015 et 2016. À noter également, le resserrement des prix du blé tendre et du blé dur, avec un écart de moins de 47 €/tonne actuellement.

### État d'avancement et conditions de culture des céréales pour la récolte 2017

Les conditions de culture des céréales françaises pour la récolte 2017 se sont dégradées sous l'effet des conditions climatiques particulières du printemps 2017 (déficit hydrique et gelées tardives). Mais il est encore trop tôt pour mesurer le potentiel de récolte, qui ne semble pas entamé de façon significative à ce stade. Les mois de mai et de juin seront déterminants. Côté maïs, les semis ont été précoces avec une semaine d'avance en moyenne.

*Pour suivre l'évolution des cultures de céréales, des semis jusqu'à la récolte, consulter chaque vendredi les publications régionales et nationales de CéréObs : <https://cereobs.franceagrimer.fr/Pages/default.aspx>*

### Les pays arabes du Golfe : un enjeu de poids pour la filière céréalière française

Le service économique de l'Ambassade de France à Ryad a présenté aux membres du conseil les enjeux des pays arabes du Golfe (Arabie saoudite, Émirats arabes unis, Koweït, Qatar, Bahreïn, Oman) pour la filière céréalière française. Ces pays stables à pouvoir d'achat élevé, comptent quelque 50 millions d'habitants, sont en forte croissance et diversifient leurs activités agricoles (productions hors-sol, aquaculture...) ainsi que leurs industries agroalimentaires. 75 % de la consommation de ces pays est couverte par près de 50 milliards d'euros d'importations agricoles et agroalimentaires. Les exportations de céréales françaises, restent essentiellement centrées vers l'Arabie saoudite et sont généralement destinées à l'alimentation des troupeaux, sous forme d'orge.

La France pourrait diversifier ses débouchés dans les autres pays du Golfe, où ses produits bénéficient d'une excellente image. Autre enjeu pour la France : se positionner sur les marchés en croissance dans cette zone, notamment ceux du blé et du maïs, mais aussi celui des aliments complets pour le bétail. L'attractivité de l'offre de céréales françaises pourrait être développée, notamment pour des blés à 11 % de taux de protéine, mais aussi pour les matières premières destinées à l'alimentation animale comme la luzerne et l'orge.

### Des projets agricoles et alimentaires d'avenir innovants pour la filière céréalière

Plus de 70 lauréats ont été sélectionnés et 46 millions d'euros de subventions ont été attribués par FranceAgriMer pour l'innovation dans le cadre de l'action P3A (projets agricoles et alimentaires d'avenir), aujourd'hui clôturée.

Plusieurs projets intéressent la filière céréalière de l'amont à l'aval, par exemple :

- **Parrasol**, porté par Michelin et Limagrain, visant à proposer aux céréaliers des outils d'aides à la décision enrichis par les données de capteurs innovants mesurant l'état du sol et les caractéristiques génétiques des variétés de blé, et des pneus disruptifs limitant la compaction des sols ;
- **Ween Faisabilité**, visant une gestion plus fine des apports d'azote sur les cultures de blé par les producteurs ;
- **Ceres**, avec la conception d'un appareil unique permettant de mesurer l'ensemble des critères de qualité technologique des céréales (protéines, humidité, poids spécifique, indice de chute de Hagberg et taux de mycotoxines) lors de l'entrée en silo.
- **Mécasoft** pour la mise au point d'un four industriel innovant destiné au secteur de la boulangerie, viennoiserie, pâtisserie industrielle.

*Pour en savoir plus sur les projets sélectionnés dans le secteur des céréales :*  
[http://www.franceagrimer.fr/Investissements-d-Avenir/Projets-agricoles-et-agroalimentaires-d-avenir-P3A2/Laureats-des-Projets-agricoles-et-agroalimentaires-d-avenir-P3A/Laureats-des-Projets-agricoles-et-agroalimentaires-d-avenir-P3A-Productions-vegetales/\(language\)/fre-FR](http://www.franceagrimer.fr/Investissements-d-Avenir/Projets-agricoles-et-agroalimentaires-d-avenir-P3A2/Laureats-des-Projets-agricoles-et-agroalimentaires-d-avenir-P3A/Laureats-des-Projets-agricoles-et-agroalimentaires-d-avenir-P3A-Productions-vegetales/(language)/fre-FR)

Un troisième programme d'investissements d'avenir, doté de 10 milliards d'euros, a été annoncé par le Commissariat Général à l'Investissement. Il sera structuré autour de trois priorités de l'amont à l'aval : enseignement et recherche, valorisation de la recherche et modernisation des entreprises.

---

**Contacts presse :** [presse@franceagrimer.fr](mailto:presse@franceagrimer.fr)

Virginie Nicolet      Tél. : 01 73 30 22 54  
Laurence Gibert-Mesnil      Tél. : 01 73 30 34 05

[virginie.nicolet@franceagrimer.fr](mailto:virginie.nicolet@franceagrimer.fr)

[laurence.gibert-mesnil@franceagrimer.fr](mailto:laurence.gibert-mesnil@franceagrimer.fr)